



PELOUSES SUBMONTAGNARDES DU PLATEAU DE LANGRES

Département : Haute-Marne
Commune(s) : Arbot, Bay-sur-Aube, Perrogney-les-Fontaines, Poinsonot, Poinson-les-Grancey
Surface : 30 ha
DOCOB : Validation en COPIL le 24/11/2004
Arrêté d'approbation du 14/03/2005
**Animateur(s)
actuel(s) :** CENCA (période 2017-2020)

Statut(s) du site :

- ZNIEFF I
- ZNIEFF II
- ZICO
- NAT.2000 – FR2100261
- APPB
- SITE INSCRIT (Bay-sur-Aube)

Description générale du site

Le site Natura 2000 des « Pelouses submontagnardes du plateau de Langres » comprend, à l'origine, 3 secteurs distincts localisés aux environs d'Auberive : la « Butte de Taloisson » sur la commune de Bay-sur-Aube, la « Butte du Haut-du-Sec » sur la commune de Perrogney-les-Fontaines et la « Butte des Teurets » sur la commune de Poinsonot. 2 autres secteurs ont été intégrés en 2016 sur les communes d'Arbot et de Poinson-les-Grancey. Ce site s'étend sur 30 hectares et est principalement constitué de pelouses de type submontagnard sur buttes de calcaire oolithique.



Butte de Taloisson à Bay-sur-Aube

Principaux intérêts écologiques

Habitats naturels

Les habitats naturels qui ont justifiés l'intégration de ces pelouses au réseau Natura 2000 sont des pelouses sèches montagnardes à Sesslerie, accompagnées de pelouses « plus classiques » à Brome dressé, de formations arbustives à Genévrier, et ponctuellement d'éboulis calcaires.

Flore

La végétation que l'on trouve sur ces pelouses particulières est composée, en partie, d'espèces à tendance montagnarde comme la Carline acaule, le Thésion des Alpes ou la Violette des rocailles. Nombreuses autres espèces liées aux pelouses, rares et menacées sont également présentes : Héliantheme blanchâtre, Héliantheme des Apennins, Aster amelle, Silène glaréoux, Laïche humble...

Faune

Parmi une faune riche et diversifiée, de nombreux insectes peu communs voire rarissimes accomplissent leur cycle de vie sur ces pelouses : Oedipode stridulante, criquet montagnard, Ascalaphe soufré ainsi que de nombreuses espèces de papillons. Egalement une belle diversité de reptiles (Couleuvre verte et jaune, Lézard des souches...).

Activités sur le site

La butte du « Haut-du-Sec » est occupée en partie par des antennes du Ministère de la Défense, du SDIS Haute-Marne et des opérateurs de télécommunication. Cette activité n'a pas d'impacts sur les habitats et les espèces présentes.

Cette pelouse ainsi que la « Butte de Taloisson » sont entretenues par pâturage depuis le milieu des années 2000, dans un objectif de gestion conservatoire.

La « Butte des Teurets » est occupée en grande partie par une décharge qui a détruit la plupart des pelouses. Ceci explique l'intégration de 2 nouveaux secteurs en 2016 à Poinson-les-Grancey et Arbot. La pelouse de

Poinson ne fait l'objet d'aucune activité ; celle d'Arbot est incluse en partie dans une forêt communale gérée par l'ONF.

Principaux objectifs du DOCOB

Les habitats de pelouses et d'éboulis sont les habitats prioritaires à conserver sur le site Natura 2000. L'embroussaillage par les arbustes malgré une dynamique naturelle lente du fait de la nature des sols, la présence d'une décharge (Poinsonot) et la présence de résineux qui tendent à coloniser les pelouses par régénération naturelle sont les principales menaces qui pèsent sur ces habitats. L'objectif principal est donc la restauration et l'entretien des pelouses et des éboulis.

Actions engagées

Diverses actions ont été engagées depuis le début de la mise en œuvre du Document d'objectifs Natura 2000 en 2003 :

- Restauration et entretien par pâturage des pelouses à Bay-sur-Aube et Perrogney.
- Etudes et suivis scientifiques : évolution des habitats, inventaires faune-flore.
- Sensibilisation, communication : lettres d'information, sentier de découverte à Bay-sur-Aube, panneau d'information à Perrogney, animations pour le grand public et les scolaires.

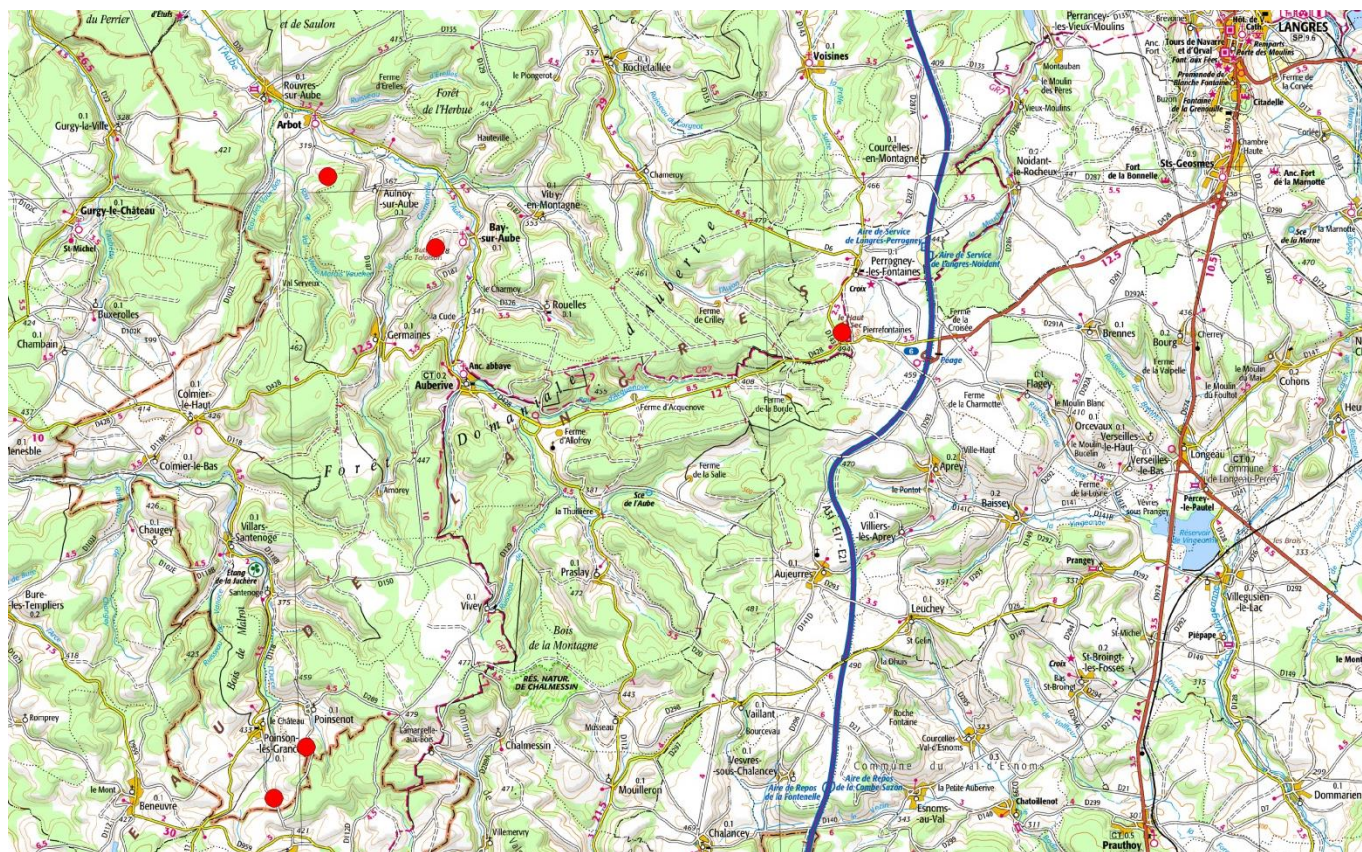
Outils contractualisables déjà engagés

- MAEC -
- Contrat N2000 3 contrats (CENCA)
- Charte N2000 -

Perspectives

Poursuite des opérations de gestion sur les pelouses de Bay-sur-Aube et Perrogney, et mise en œuvre d'actions sur les nouveaux secteurs de Poinson-les-Grancey et Arbot.

Carte du périmètre du site



Rappel chronologique de la démarche Natura 2000

